



Saint-Denis-de-Méré

Bulletin Municipal 2025



**Futur Lotissement
Le Clos Mérois**





Chères Méroises
Chers Mérois,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois par le biais de ce bulletin. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée pour mener ce mandat, ces six années ont passé très vite.

Je remercie également les conseillers qui m'ont suivi lors de cette mandature ainsi que les agents communaux.

Ce mandat ne fut pas facile, la crise covid nous a pris beaucoup de temps, il a fallu faire face à l'explosion des budgets et à la baisse des aides de l'état.

Nous arrivons à fin 2025, les travaux de viabilisation des parcelles du « clos mérois » ont bien avancé, c'était notre projet essentiel, je pense que les ventes de parcelles commenceront début 2026.

Je souhaite bonne chance au prochain conseil municipal et espère que les choses seront plus simples lors du prochain mandat.

Le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le 10 janvier 2026 pour les derniers vœux de cette mandature.

Tous ensemble, élus et agents, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2026



Manuel MACHADO



P1..... Couverture

P2..... L'Edito du Maire

P3..... Sommaire

P4..... L'équipe municipale

P5..... Les commissions communales

P6..... L'Etat Civil 2025

P7..... Le Recensement de la Population 2026

P8 à 10..... Les travaux 2025

P11..... Les projets

P12 à 14..... Les associations communales

P15 à 17..... Les manifestations communales

P18..... Le concours dessins

P19..... Les tarifs 2026

P20..... Guide pratique

P21..... Le investissements 2020 - 2025

P22 à 23..... Citoyenneté

P24..... Couverture finale

L'équipe municipale

Le Maire
Manuel MACHADO



1^{er} Maire Adjoint
Vanessa LARCHER-MAZEROLLE



2^e Maire Adjoint
Gervais BALLUAIS



Les conseillers municipaux

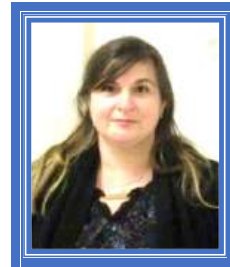
Sébastien MONY



Anne-Marie ESNAULT



Sonia HUE



Amandine FRENEE



Graziella BRION



Alain FERRAND



Alexis GAILLARD



Françoise LAMACHE



Les agents communaux :

Mouvements 2025 :

Depuis 2024, nous fonctionnons avec deux agents techniques en contrat par « interim ». Fin 2025, Xavier a été remplacé par Pascal, qui rejoint Mickaël.

Organigramme des commissions communales

Mandat 2020 - 2026

Les commissions communales

Secrétaire de Mairie	Maire MACHADO Manuel	2^{ème} Adjoint BALLUAIS Gervais - suivi de la salle polyvalente - suivi des espaces verts - fonction de Maire en l'abs du Maire et du 1er adjt
	1^{er} Adjoint LARCHER Vanessa - suivi de la voirie - suivi de l'eau et de l'assainissement - suivi du cimetière - fonction de Maire en l'abs du Maire	
Intercom de la Vire au Noireau		Travaux et Sécurité
MACHADO Manuel (DT)	Membre CLECT Membre comm Finances, Moyens généraux et Perso Membre comm Déchets Ménagers Membre comm Attractivité du territoire	MACHADO Manuel LARCHER Vanessa BALLUAIS Gervais HUE Sonia FERRAND Alain LAMACHE Françoise FRENEE Amandine
LARCHER Vanessa (DS)	Membre comm Grand et Petit Cycle de l'eau	
BALLUAIS Gervais	Membre comm Urbanisme et Habitat	
Appel d'Offres et marchés publics	Syndicat d'eau Clécy - Druance	Affaires scolaires
MACHADO Manuel (Prés.) LARCHER Vanessa (DT) BALLUAIS Gervais (DT) HUE Sonia (DT) LAMACHE Françoise MONY Sébastien FERRAND Alain	MACHADO Manuel (DT) LARCHER Vanessa (DS)	MACHADO Manuel BRION Graziella BALLUAIS Gervais
	SDEC Energie	Embellissement (fleurissement et illumination)
	HUE Sonia (DT) LARCHER Vanessa (DT)	MACHADO Manuel LARCHER Vanessa BALLUAIS Gervais MONY Sébastien ESNAULT Anne-Marie HUE Sonia FRENEE Amandine BRION Graziella FERRAND Alain GAILLARD Alexis LAMACHE Françoise
	Délégué aux affaire militaires	
	MONY Sébastien	
Contrôle Liste Electorale	Correspondant Incendie et Secours	
MACHADO Manuel (Maire) ESNAULT Anne-Marie (conseillère municipale) HUE Sonia (conseillère municipale suppléante) POTTIER Guy (délégué Préfet) LEBOUCHER Jacqueline (déléguée suppl Préfet) DAVY Régine (déléguée Tribunal) LEPRINCE Yannick (délégué suppl Tribunal)	BALLUAIS Gervais	
	Action sociale et soutien à la population	
	MACHADO Manuel LARCHER Vanessa LAMACHE Françoise HUE Sonia ESNAULT Anne-Marie FRENEE Amandine	
Délégués aux élections sénatoriales	Communication (Journal communal et expositions)	
MACHADO Manuel (DT) HUE Sonia (DT) GAILLARD Alexis (DT) (Suppléante) BRION Graziella (Suppléante) FERRAND Alain (Suppléant)	MACHADO Manuel LARCHER Vanessa BALLUAIS Gervais HUE Sonia FRENEE Amandine FERRAND Alain	Impôts Directs
	Elu référent forêt-bois (URCOFOR)	MACHADO Manuel (Prés.) ERNOULT Stéphanie (DT) MONY Sébastien (DT) LARCHER Vanessa (DT) ESNAULT Anne-Marie (DT) HUE Sonia (DT) CHABAS Ghislaine (DT) BRION Graziella (DS) FERRAND Alain (DS) BALLUAIS Gervais (DS) (DS) GAILLARD Alexis (DS) LAMACHE Françoise (DS)
Jeunesse et sports	MONY Sébastien	
MACHADO Manuel BALLUAIS Gervais LARCHER Vanessa FRENEE Amandine GAILLARD alexis		

Naissances :

- ARSIC Alice, née le 27/10/2024
- BRION Anna, née le 02/11/2024
- GANDON Yuna, née le 02/01/2025



Mariages :

- BARAT Pierre et GOSSELIN Pauline, le 19/07/2025
- DUDOUIT Laurent et CAUCHARD Isabelle, le 06/09/2025
- GESLIN Mégane et LEBLANC Valentin, le 27/09/2025

Décès :

- RAGUENET Michel, le 09/11/2024
- LEMAITRE Thérèse, le 09/02/2025
- LAFORGE Paulette, le 05/03/2025
- FILLET Jean-François, le 25/04/2025
- SOHIER Pierre, le 01/07/2025
- GIFFAUT Roger, le 17/08/2025
- MÉTAIRIE Madeleine, le 31/10/2025



Zoom sur les formalités administratives :



Nouveau mode de scrutin pour l'élection des conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants

A compter de 2026, le scrutin de liste avec parité s'appliquera dans les communes de moins de 1 000 habitants au lieu du scrutin majoritaire plurinominal.

A Saint-Denis-de-Méré, vous voterez donc pour une liste complète de 15 candidats (la liste sera acceptée entre 13 et 17 candidats).

Vous ne pourrez plus ni rayer ni ajouter de noms sinon votre bulletin sera considéré comme nul.

Concernant la parité, la liste sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Pour un conseil municipal de 15 conseillers, la liste doit être composée de 8 femmes et 7 hommes ou 7 femmes et 8 hommes en alternance stricte femme/homme ou homme/femme.





Patricia LHERMENIER-HUAULT
Agent recenseur

**En 2026, la commune de Saint-Denis-de-Méré
réalise le recensement de sa population.
L'ensemble des logements et des habitants seront recensés
du 15 janvier au 14 février 2026.**



Sandrine ANQUETIL
Agent recenseur

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie de Saint-Denis-de-Méré.



Les travaux 2025

Travaux voirie 2025

Voirie Route du Grand Béron réalisée en juin 2025.

Coût 27 956 €



Voirie La Coursière
Passage du ruisseau
Réalisée en avril - mai 2025

Coût 10 880 €

Procédure de reprise de concessions au cimetière

Lancée en 2024, la procédure de reprise de concession suit son cours. En novembre 2025, un nouveau constat sera effectué pour déterminer les concessions abandonnées à reprendre.

Les travaux de reprise sont prévus début 2026.

Coût budgété 2024-2026 : 17 000 €



Remplacement de Poteaux Incendie

Les poteaux incendie rue de la Libération et rue du Dr Bazin, n'étant plus aux normes, ont été remplacés afin de préserver notre maillage de lutte contre l'incendie.

Coût 12 552 €

Réparation / Mise en conformité Paratonnerre Eglise et Réparation tintement cloche n°3

La pointe du paratonnerre de l'église était radioactive et le conducteur de descente cassé. La cloche n°3 ne sonnait plus depuis plusieurs années.

Coût des travaux de réparation 13 454 €



Réparation fissures salle polyvalente



Tous nos bâtiments communaux demandent un entretien permanent. Comme indiqué dans le bulletin municipal 2024, la salle polyvalente est un équipement intéressant en premier lieu pour les mérois (réunion de club des aînés mérois les mardis après-midi, gym des aînés et pilate les lundis après-midi, vœux, arbre de Noël des enfants, repas des aînés mérois...).



Des travaux d'entretien y sont fréquemment réalisés en régie par nos employés communaux. Et, en début d'année 2025, les fissures, certainement dues aux mouvements de terrains, ont été réparées sur tout le tour de la salle, permettant pour le moins d'éviter des infiltrations d'eau.

Coût de réparation des fissures **3 237 €**

Achat Remplacement du véhicule technique

L'année dernière nous remplacions le tracteur tondeuse, cette année c'était au tour du véhicule technique.

En effet, le Peugeot Partner de 1996 acheté en 2001 a terminé ses bons et loyaux services.

Le nouveau véhicule est un Renault Kangoo de 2019 soit 24 ans plus jeune.

Coût **12 958 €**



Secrétariat de mairie – changement des logiciels + achat remplacement 2 sièges

Le secrétariat d'une mairie telle que la nôtre est, le moins qu'on puisse dire, multitâches. Entre autres services : Ecole (gestion de la cantine et de la garderie), Etat Civil (Mariages, reconnaissances / naissances, décès, pacs...), Assainissements Collectif et Non Collectif, Urbanisme, Voirie, Recensement militaire, Gestion des biens (salle, résidence, éclairage public...), etc...

Les logiciels utilisés pour gérer toutes les ressources humaines et matérielles ont dus être changés cette année. En effet, notre prestataire historique depuis la fin des années 90 a pris sa retraite et son activité a été « reprise » par une société plus importante.

C'est ainsi que depuis janvier 2025, notre secrétaire de mairie appréhende le changement des logiciels : Comptabilité, Gestion du personnel (RH, Paie), Etat Civil, Elections, Affaires Militaires, Gestion du cimetière, Facturation Assainissement, Facturation Cantine Garderie, Gestion des biens, Gestion des Emprunts.

Au moment où ce bulletin est rédigé, 4 de ces logiciels sont changés, 2 sont en cours et 4 doivent être migrés avant la fin de l'année.

De plus, deux sièges ont été remplacés pour plus d'ergonomie au travail.

Coût nouveaux logiciels **850 € + plus-value maintenance 1 000 €/an**

Coût des 2 fauteuils **775 €**



Lotissement communal « Le Clos Mérois »

Vous l'avez peut-être remarqué, ce projet du mandat est maintenant passé en travaux.

En effet, l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement a été lancé en juillet 2025. L'analyse des offres, réalisée par notre maître d'œuvre en août, a été validée par la commission communale « Appel d'offres et marchés publics » le 03 septembre puis par le conseil municipal le 12 septembre 2025.

Les travaux d'aménagement ont commencé fin septembre début octobre pour une durée d'environ 2 à 3 mois.

Une première tranche sera ainsi réalisée en cette fin d'année permettant la commercialisation des premières parcelles dès 2026.

Suivra une deuxième tranche de travaux prévue en 2026-2027, l'aménagement du carrefour rue du Stade/route du Bus et l'élargissement de la route du Bus afin de sécuriser ce nouveau flux routier.

Puis une troisième tranche prévue à l'horizon 2027-2028, pour réaliser la voirie et les espaces verts définitifs.

Comme nous vous l'avons expliqué dans tous les bulletins municipaux ou autres communiqués depuis 2020, nous avons pris le temps nécessaire sur ce mandat afin de garantir le financement de ce projet, sans nouvel emprunt, notamment du fait du report du projet d'aménagement des Landes par le Département du Calvados.

Le but de ce lotissement était de maintenir ou d'accroître notre population et nous permettre de préserver notre école communale.

Le projet avait été estimé en 2021 à un coût total de 600 000 € (achat des terrains, études, maîtrise d'œuvre et travaux) en partie récupérable par les ventes des parcelles et les taxes et dotations induites par les nouveaux habitants. Aujourd'hui, son coût de production serait toujours de cet ordre + la tranche de l'aménagement du carrefour et l'élargissement de la route du Bus (environ 100 000 € - subventions éventuelles de l'Etat et du Département du Calvados).

Le plan avant-projet définitif du lotissement :



Aménagement de la traversée des Landes

Ce projet d'aménagement de la traversée des Landes a été lancé en 2018, vous avez d'ailleurs pu suivre son avancement dans les bulletins municipaux chaque année depuis cette date.

En 2018, ses objectifs vous avaient été présentés. En 2019, son lancement et l'effacement des réseaux étaient votés par le conseil municipal avec une participation départementale.

En 2020, à notre élection, nous avons relancé le Département afin de connaître plus précisément son engagement financier dans ces travaux d'un coût d'environ 1 000 000 € laissant à charge de la commune environ 350 000 € à 400 000 €.

En 2021 – 2022, le Département s'étant engagé plus amplement, les études ont continué, le plan d'avant-projet vous a été présenté (comme nous nous y étions engagés) et la première tranche des effacements de réseaux, avant travaux d'aménagement, a été réalisée en 2022.

Comme nous vous l'écrivions depuis 2023, le Conseil Départemental du Calvados s'est engagé à prendre en charge 100% des travaux d'aménagement et ce dernier gère dorénavant la maîtrise d'œuvre. Reste à la charge de la commune de Saint Denis de Méré le coût des études et l'effacement des réseaux et l'éclairage public soit environ 180 000 €.

Le Département, ayant pris la gestion complète de cet aménagement, avait déjà décidé de reporter les travaux prévus en 2024 pour le 1^{er} semestre 2025 puis a à nouveau reporté pour 2026 voire fin 2025 si possible.

Nous sommes au regret de voir que ces travaux ne cessent d'être reportés d'année en année par le Département du Calvados, bloquant ainsi des finances de la commune, d'autres projets communaux et laissant pour compte cette traversée et ses habitants où passent 8 000 à 10 000 véhicules par jour.



Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de Saint Denis de Méré dépend de la Fédération des Aînés Ruraux du Calvados.

Cette association est ouverte à toute personne de plus de 40 ans.

Les réunions de club se tiennent le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.
Tous les lundis séance de gym de 16h à 17h avec Siel Bleu.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 13 janvier 2026.

Madame DAVY Régine reste toujours à votre écoute pour nous donner des idées mais nous sommes actuellement à la recherche de volontaires.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire Manuel MACHADO, le secrétaire de mairie Thierry CAILLY et le l'ensemble du conseil municipal pour le soutien à notre Club.



Repas des 40 ans du Club fin 2024
au Restaurant à Pont d'Ouilly

La Présidente, Régine DAVY

St Denis Animation

Comme vous avez pu le remarquer cette année nous avons fait une pause dans nos manifestations.

Pour l'année 2026 nous allons continuer cette pause mais nous allons mettre en place une nouvelle activité concernant la location de matériel que dispose notre association c'est à dire tentes de réception vaisselle friteuse barbecue tables et bancs. Les conditions et prix seront établis début d'année 2026 et affichés en mairie et sur les sites internet.

Le bureau est constitué de :

Président : Pascal ESNAULT

Vice-Président :

Secrétaire : Nadine MARIE

2e Vice-Président : Manuel MACHADO

Trésorier : Bernard BRODIN

Trésorier-adjoint : Fabrice LAULNAIS

Secrétaire-adjointe : Anne-Marie ESNAULT

Le Président et son équipe

Société de Chasse

Cette association a pour but de gérer la chasse sur la commune.

Président : Gérard CAFIER

Trésorier : Jean-Pierre MARY

Activ'école

2025 fût encore une belle année pour les enfants de l'école de Saint-Denis-de-Méré.

Les manifestations organisées par l'association des parents d'élèves permettent de récolter des fonds pour agrémenter le quotidien des enfants de l'école : sorties scolaires, matériel et jeux pour les récréations.

Au moment de l'édition du bulletin municipal, le nouveau bureau 2025-2026 n'a été élu, les membres du dernier bureau sont :

Président : Alban BRION

Vice-Président : Baptiste GRÉE

Trésorier : Laetitia CAPLET DURAND

Secrétaire : Joséphine ROUCHER NATIER

Secrétaire adjointe : Sarah GOUTEUX

Membres : Sandra LANGLOIS, Alexis GAILLARD, Marina M'RABET, Joseph PORET

Pour cette saison 2025/2026 nous allons faire une légère pause avec cependant quelques manifestations :

- Pâques 2026 – Grille de Pâques
- Fin juin 2026 -Vide Grenier au stade à préciser...
- L'APE aidera à financer en grande partie la sortie « classe de mer » à Bréhal à l'étude pour mai 2026.



Pour tout renseignement :

apectivecole@orange.fr

ou 06 48 75 82 33

ou sur notre page facebook

APE Activ'Ecole Saint Denis de Méré.

Ecole Camille Saint Saëns / Coopérative scolaire



au Théâtre équestre de la Pommeraye le 20 juin 2025

La coopérative scolaire permet de financer des sorties scolaires (théâtre et cinéma...), d'acheter des livres pour la bibliothèque et du matériel scolaire, et de participer à des concours (lecture avec le collège et concours kangourou).

En juin 2025, les deux classes de l'école Camille Saint Saëns ont profité d'une journée au Théâtre équestre de la Pommeraye. Durant l'année scolaire 2025-2026, une classe de mer de 3 jours est à l'étude.

La coopérative organisera de nouvelles activités pour aider au financement de ces sorties scolaires.

Activités sur la commune

« **Cours de Pilates Bien-Être** »,
Animés les lundis de 18h30 à 19h30 à la salle
polyvalente par Anne-Laure LETOREY
06 03 46 41 86.



« Le Club de l'Amitié de Saint-Denis-de-Méré organise des cours de **GYM PRÉVENTION SANTÉ** avec le groupe associatif « Siel Bleu ». Ces séances ont lieu chaque lundi de 16h à 17h à la salle polyvalente.



Obligation d'être adhérent à la Fédération Génération Mouvement " Les Aînés Ruraux " et de fournir un certificat médical.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Régine DAVY, Présidente du Club de l'Amitié au 06 16 04 39 40.

Les commémorations communales

La Municipalité participe au devoir de mémoire et rend hommage aux victimes civiles et militaires des guerres, notamment lors des commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918. Cette année 2025, les cérémonies ont eu lieu le 09 mai 2025 et le 10 novembre 2025 à la stèle des aviateurs de Cailly et au monument aux morts des jardins de la mairie. Le fait de choisir des jours ouvrés pour réaliser ces commémorations permet la présence des enfants de l'école et la participation de plus de porte-drapeaux.



Le Repas des Aînés Mérois



Chaque année, fin octobre début novembre, la commune offre un repas à ses aînés mérois.

Ce moment convivial réunit une centaine de convives de plus de 65 ans et, depuis 2021, le conseil municipal a souhaité renouer avec un service effectué par des jeunes de la commune de 16 à 18 ans, créant ainsi un lien intergénérationnel.



Les doyens de la commune, présents ce jour, sont mis à l'honneur et un colis leur est offert.



Ce repas est préparé par le Relais des Landes de Saint Denis de Méré.

L'Arbre de Noël

Après les aînés, c'est au tour des enfants d'avoir leur journée. Tous les ans, un mercredi après-midi un peu avant les vacances de Noël, le père Noël fait une halte à Saint-Denis-de-Méré. En attendant sa venue, la commune offre aux enfants un goûter et un spectacle ou une séance de dessins animés. Puis le père Noël offre ses friandises aux enfants. Cette année 2025, rendez-vous le 17 décembre à partir de 16h à la salle polyvalente.



Le fleurissement et les décorations de Noël

Sur notre mandat, le conseil municipal a décidé de mettre en valeur l'embellissement de la commune par le fleurissement et les décorations de Noël.

Par exemple, s'agissant des décorations de Noël, nous avons ainsi équipé le tour de la mairie de stalactites lumineuses pour un budget raisonnable d'environ 500€ par an et, avec la participation de conseillers municipaux et bénévoles, confectionné des décorations de sapins aux abords de la mairie et dans quelques rues.



Les manifestations

2026 étant une année d'élections municipales, certaines dates seront précisées plus tard

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 10 janvier 2026

Les Mérois pourront se rassembler à la salle polyvalente à partir de 18h00.

Un retour sur l'année écoulée et une présentation des travaux en cours seront exposés.

Le verre de l'amitié clôturera cette réception.

du 01 au 12 décembre 2025	Exposition « Suisse Normande, territoire préservé »	CPIE Collines Normandes et Municipalité
17 décembre 2025	Arbre de Noël	Municipalité
10 janvier 2026	Vœux de la Municipalité	Municipalité
mai 2026	Cérémonie du 08 mai 1945	Municipalité
fin juin 2026 ?	Vide grenier	Activ'école
25 octobre 2026	Repas dansant	Club de l'Amitié
Fin oct déb nov 2026	Repas des Aînés Mérois	Municipalité
novembre 2026	Cérémonie 11 novembre 1918	Municipalité
novembre 2026 ?	Après-midi récréative + Bourse aux jouets puériculture	Activ'école
Fin novembre 2026 ?	Téléthon	Municipalité et Associations Méroises
16 décembre 2026	Arbre de Noël	Municipalité

Ensemble, restons prudents.

#COVID19

En cas de symptômes,

il est fortement recommandé de :



AÉRONS
régulièrement
les espaces clos



LAVONS-NOUS
fréquemment
les mains



PORTONS UN MASQUE
dans les lieux de promiscuité
et les espaces clos



**PORTER
UN MASQUE**



**SE FAIRE
TESTER**



**S'ISOLER EN CAS DE
TEST POSITIF**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Exposition de M. Jean RADIGUET Anciens tourne-disques des années 1920 à 1980 du 03 au 13 décembre 2024

Fin 2024, Monsieur Jean RADIGUET nous a exposé ses anciens tourne-disques, gramophones, radiophones... des années 1920 à 1980.

Les passionnés ont pu ainsi venir découvrir ces merveilles de la technologie audio phonique, pour certaines d'un siècle déjà. L'occasion pour les plus âgés de se souvenir et pour les plus jeunes de découvrir les ancêtres des lecteurs CD, lecteurs MP3 voire téléphones mobiles maintenant !



Exposition « Suisse Normande, territoire préservé » du CPIE Collines Normandes du 01 au 12 décembre 2025

Cette année 2025, la Municipalité s'est rapprochée du CPIE des Collines Normandes pour exposer leur exposition itinérante « Suisse Normande, territoire préservé » sur les thèmes :

- les cours d'eau
- les arbres et le bocage
- le jardin au naturel
- l'habitat traditionnel et respectueux de l'environnement
- les produits du terroir
- la culture à la campagne
- les activités de pleine nature

en mairie, salle socioculturelle, pendant les horaires d'ouvertures de la mairie.



Le concours

Concours des dessins fleuris

Classement 2025 « enfants jusqu'à 6 ans » :

La commission « Embellissement » s'est réunie le 19 juin 2025 afin de noter les dessins fleuris des enfants de l'école ou résidant sur la commune. Résultat validé par le conseil municipal réuni le 27 juin 2025.

2^{ème} : MARIE Valentina
4 ans



1^{er} : GELOUIN Hugo
6 ans



3^{ème} : PORET Palmyre
4 ans



Classement 2025 « enfants de 7 à 12 ans » :

1^{ère} : MARIE Gabriella
7 ans



2^{ème} : FALENTIN PARRAIN Zélie
8 ans



3^{ème} ex-aequo : CAPLET Arthur et Amaury
7 et 9 ans



Les lauréats et l'ensemble des participants ont été conviés le vendredi 04 juillet à la mairie pour la remise de leur prix et de leur diplôme autour du verre de l'amitié.

Les lauréats ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 50 €, 30 € et 20 € en fonction de leur classement. Ils pourront se présenter auprès de nos partenaires La Maison.fr et Papeterie Bagot de Condé. Un lot de consolation a été offert à tous les participants.






Salle polyvalente :

Week-end du vendredi 13h30 au lundi	Salle (gaz et électricité compris)
Association communale	250 €
Habitant commune	250 €
Habitant hors commune	350 €
1 journée en semaine	150 €

Ecole :

Cantine	repas régulier	4,74 €	
	repas occasionnel	6,04 €	
Garderie	matin occasionnel	2,50 €	
	soir occasionnel	2,50 €	
	4 matins de la semaine régulier	8,00 €	
	4 soirs de la semaine régulier	8,00 €	

Assainissement :

Collectif	abonnement semestriel 22 € + 0,65 €/m ³	
Non collectif	dossiers vente (diagnostic)	220 €
	diagnostic ponctuel (avant 3 ans)	220 €
	dossiers conception (permis construire)	120 €
	dossiers réalisation (vérification après travaux)	170 €
	contre visite de levée de réserve	120 €
	dossiers contrôle périodique (2034)	160 €

Cimetière :

Concession terrain 2 m ²	30 ans	150 €
	50 ans	200 €
Case de colombarium	30 ans	710 €
Concession pour caveau urne 0,50 m ²	30 ans	150 €
Dispersion de cendres au jardin du souvenir : gratuit sous permis délivré par le maire		

Guide pratique

Le secrétariat de mairie à votre service :

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h30

Fermé le mercredi

Téléphone et répondeur : 02 31 69 07 42

@ : mairie.sddm@wanadoo.fr

www.saint-denis-de-mere.sitego.fr

facebook : [Mairie-de-Saint-Denis-de-Méré](https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Denis-de-Méré)



Numéros d'urgence :

Samu : 15 ou 115 (portable)

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Commerces et artisans installés à Saint Denis de Méré :

Restaurant le Relais des Landes - 02.31.69.97.60

Nouveau – Ouvert le dimanche midi



Salon de tatouage Krok'Tattoo de Mme Lucile ANQUETIL 06.26.60.54.26

Camping « Les Lilas de Morieux » - 02.32.79.21.23

C.C.D.F CAMPING LES LILAS DE MORIEUX



14110 ST DENIS DE MERE

Terrain géré par : Camping Club de France "Les Amis du Plein Air"



Garage Gom'Occas - 02.31.66.99.40

Antoine Lemaitre Paysagiste – 09.74.56.54.03

JARDINIER PAYSAGISTE - SAINT-DENIS-DE-MÉRE

L'entreprise LEMAITRE ANTOINE établie à Saint-Denis-de-Méré, dans le Calvados, est spécialisée dans les nouveaux paysages.



Suisse Verte Paysage Nicolas Geslin – 02.49.88.40.68

Pascal Marie Débroussaillage – 02.31.69.32.58



Samuel BARBIER, couvreur – 07 61 25 37 55



Commerces itinérants :

Pizza Alban Bino, place de la mairie le mercredi entre 18h00 et 20h30 - 06.70.22.17.56



Boulangerie Chancerel de Berjou, place de la mairie et village du Theil le mercredi et le vendredi entre 11h45 et 12h15 – 02.33.66.42.29

Ecole Camille Saint Saëns :

Directrice et enseignante PS-MS-GS-CP : Mme Nadine BELIN

Enseignante CE1-CE2-CM1-CM2 : Mme Catherine VAUDORME

Ramassage des ordures :

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes de tri sélectif est organisé le lundi matin. Les sacs doivent être sortis le dimanche soir après 20h.

L'intercom de la Vire au Noireau ré-étudie la mise en place d'un nouveau système de ramassage incitatif et d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

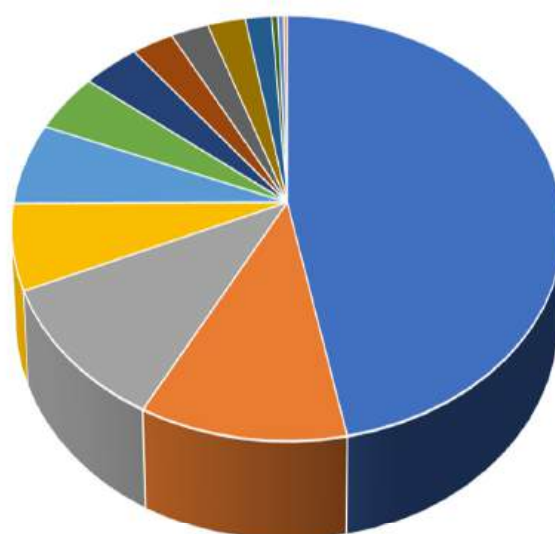
Vous pouvez vous procurer des sacs blanc et jaune à la mairie de Saint-Denis-de-Méré ou au SIRTOM à Messei.

Des containers sont à disposition sur le territoire de la commune pour le tri « verres ».

Un container pour la récupération de vêtements est proposé rue des Jardins par l'association « La Redingote ».

Les investissements 2020 - 2025

	Total
Lotissement (HT) - Achat terrain - Etudes - Maître d'oeuvre - Travaux aménagement - tranche 1	413 810 €
Aménagement Travers Landes - Etudes et M.O. - Effacement Réseaux	96 100 €
Voirie - Carrefour ch Landes, av Chasse, dvt cimet - Carrefour Rues Dr Bazin / Harcourt / Lilas - Rue de la Libération - Rte du Grand Béron - Pont La Coursière	93 500 €
Matériels service technique - Taille-haie tronçonneuse sur perche - Tondeuse + souffleur + tronçonneuse - Débroussailluse - Tracteur-tondeuse - Portail / entrée Atelier communal - Portes garage sectionnelles atelier communal - Remplacement véhicule technique Renault Kangoo	57 400 €
Défenses incendie - RI Le Bas du Bourg - RI Le Bus - RI Saint Lazare - RI Pont Erambourg - Poteaux Incendie rues Libération et Dr Bazin	55 200 €
Eglises - Récepteur horloge Eglise - Toiture Chapelle Pt Erambourg (côté jardin + base clocher) - Tintement cloche n°3 - Réparation / Mise aux normes paratonnerre	40 100 €
Ecole - Peinture garderie - Revêtement sols garderie + couloir - Enrobé sous préau - Matériels cantine scolaire - Défibrillateur - Ad Ap rampe accès maternelle - Peinture sous-bassement classe maternelle - Camera VidéoProtection	33 100 €
Salle Polyvalente - Blocs sécurité - Mise aux normes tableau électrique - Réparation fissures	24 400 €
Cimetière - Plate-forme poubelle cimetière - Ensemble 6 cases colombarium - Allée Nouvelles cases Columbarium - Reprise concessions	22 000 €
Mairie - Logiciels - Ordinateur portable télétravail - Défibrillateur - Ad Ap rampe salle mariage élections - Web cam visio - Ordinateur serveur - Fauteuils secrétariat	22 000 €
Assainissement Lagunage (HT) - Enrochement 2e lagune + drain 4e lagune	15 400 €
Résidence du Manoir - Remplacement 3 radiateurs apparts + 1 radiateur salon	3 600 €
Embellissement (en plus) - Fleurissement + Jardinières place - Illuminations / déco Noël	3 300 €
Arboretum / Espaces Verts - Point de vue des Rocs - Panneau info arboretum - Réfection allées arboretum	2 200 €
TOTAL	882 110 €



- Lotissement (HT)
- Aménagement Travers Landes
- Voirie
- Matériels service technique
- Défenses incendie
- Eglises
- Ecole
- Salle Polyvalente
- Cimetière
- Mairie
- Assainissement Lagunage (HT)
- Résidence du Manoir
- Embellissement (en plus)
- Arboretum / Espaces Verts

Mise en place du nouveau système de ramassage et changement de sac pour les ordures ménagères

L'Intercom de la Vire au Noireau impose un nouveau mode de collecte des déchets ménagers dans l'ensemble de son territoire, pour notre commune la collecte s'effectue par le SIRTOM de la région Flers-Condé comme au paravent. Les sacs noirs ont été remplacés par des sacs translucides à partir du lundi 5 mai 2025.

Les Mérois(es) sont venus en Mairie à partir d'avril 2025 pour effectuer une inscription en complétant un formulaire d'adhésion pour chaque foyer nécessaire à la nouvelle facturation, en échange les citoyens ont reçu un sac cabas avec un rouleau de sacs translucides 30L pour les ordures ménagères et deux rouleaux de sacs jaunes 50L pour les déchets recyclables pour une première dotation.



Le ramassage des ordures ménagères s'effectue dorénavant en porte à porte sauf lieux exceptionnels, l'objectif est de responsabiliser la population pour le tri sélectif en permettant aux ripeurs de voir ce qu'il y a dans le sac. Si le tri est mal fait à l'intérieur du sac un autocollant REFUS DE COLLECTE rouge sera apposé dessus pour confirmer qu'il n'a pas été oublié mais bien jugé non conforme et ne sera pas ramassé, il vous revient de récupérer vos sacs et de les mettre en conformité.



A ce titre la Mairie a été contrainte d'enlever les bacs de regroupement et de supprimer les poubelles dans les lieux publics de la commune ainsi que les locataires de la salle polyvalente doivent emmener leurs déchets.

L'objectif de l'Intercom de la Vire au Noireau est de mettre en place une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI) au lieu de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) actuellement payé avec notre taxe foncière.



INFO DÉCHETS

Les sacs translucides arrivent sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau !

Ils viendront remplacer les sacs noirs qui ne seront plus collectés après le 5 mai 2025.





Incivilités, dépôts sauvages, dégradations

Malheureusement, nous rencontrons un surcroît d'incivilités depuis la mise en place du nouveau mode de ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte. Dépôts de sacs dans des lieux non appropriés à la collecte, abandon de sacs et de déchets dans la nature.

Les habitants deviennent responsables de leurs poubelles : ils doivent faire le tri et sortir leurs sacs devant leur domicile le dimanche soir, pour la collecte du lundi matin.

De plus, nous avons subi des actes de malveillance et des dégradations sur la commune :

- L'abri-bus en bois de Pont-Erambourg, qui abrite les livres, a été vandalisé.
- Un arbre sur l'île de Pont-Erambourg a été détérioré.
- Deux arbres, rue des Rosiers, ont été coupés à la cime.
- La vitre de l'abri-bus scolaire derrière la mairie a été brisée.



La mairie déplore ces dégradations et condamne fermement ces actes de vandalisme. Nous rappelons que la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui peut être punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

D'ailleurs la mairie dépose systématiquement plainte lors de chaque dégradation.

La propreté du cimetière est l'affaire de tous !

Depuis le 1er juillet 2022, l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières est interdit. Une avancée bénéfique pour l'environnement, mais un véritable casse-tête pour la commune, qui doit désormais relever un défi de taille : maintenir ces lieux de recueillement propres et accueillants, sans alourdir le budget ni épuiser les agents municipaux.



À peine le nettoyage terminé, il faut souvent recommencer... Pour limiter la repousse de la végétation, une quantité importante de gravier blanc a été étalée sur l'ensemble du cimetière. Dans la zone basse, particulièrement humide, nous avons entrepris des travaux spécifiques : nettoyage et nivellement de l'allée, retrait du gravier existant, pose d'un géotextile, puis ajout de gravier propre. Ces aménagements visent à freiner durablement la prolifération des mauvaises herbes.

Nous avons également sollicité le C.A.U.E du Calvados. Cet organisme indépendant, créé à l'initiative du Conseil Départemental, accompagne et conseille les collectivités en les aidant à s'adapter à de nouveaux usages et de nouvelles pratiques de gestion zéro-phyto.

Un cimetière propre et digne nous tient tous à cœur. Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération pour préserver ensemble ce lieu de mémoire, dans le respect de l'environnement et des personnes qui s'y recueillent.



Photos de couverture : Photos aériennes du terrain du Lotissement et du Bourg prises par M. Patrice YBERT
Image ci-dessus « puzzle fleur » réalisée avec les dessins des enfants concours dessins fleuris 2025

Réalisation par nos soins
Impression Corlet Numérique

site internet : saint-denis-de-mere.sitego.fr – facebook : Mairie-de-Saint-Denis-de-Méré